

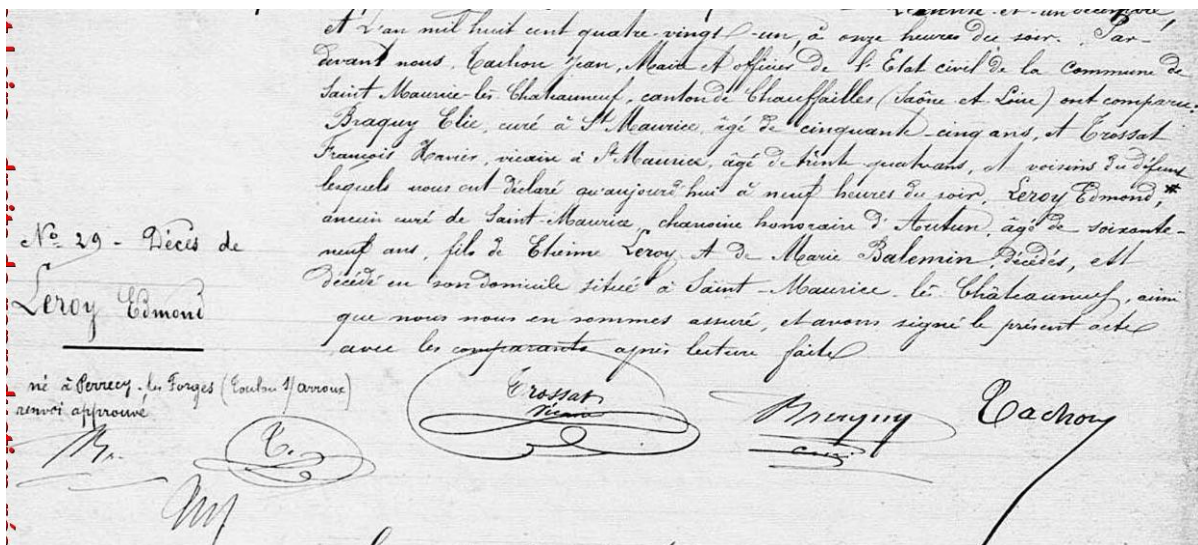
Histoire de la commune de Saint-Edmond

Par Jocelyne Brivet-Desroches

Lors de mes relevés sur les tombes du vieux cimetière de St Maurice, j'ai été intriguée par le texte :

Inscription sur la pierre tombale :

EDMOND LEROI
CHANOINE HONORAIRE
DE LA CATHEDRALE D'AUTUN
CURE DE ST MAURICE
PENDANT 21 ANS
DECEDE LE 31 DECEMBRE 1881
A L'AGE DE 70 ANS
SA FOI LUI A FAIT AIMER
LES ŒUVRES PAR LESQUELLES
S'ETEND LE ROYAUME DE DIEU
L'EGLISE DE St EDMOND
SERA UN MEMORIAL DE SA FOI
ET DE SA LIBERALITE



Acte de décès de l'abbé Leroy : L'an mil huit cent quatre vingt un, à onze heures du soir devant nous Tachon Jean maire et officier de l'état civil de la commune de Saint Maurice canton de Chauffailles (Saône et Loire) ont comparu Braquy Elie, curé à St Maurice, âgé de cinquante cinq ans et Trossat François Xavier vicaire à St Maurice, âgé de trente quatre ans et voisins du défunt les quels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à neuf heures du soir Edmond Leroy, ancien curé de St Maurice, chanoine honoraire d'Autun, âgé de 69 ans, fils d'Etienne Leroy et de Marie Balemain, décédés, est décédé à son domicile à St Maurice-lès-Châteauneuf ainsi que nous nous en sommes assurés...

En marge : né à Perrecy les Forges (Toulon sur Arroux)

L'église de St Edmond sera un mémorial de sa foi et de sa libéralité : Que veut dire cette formule sur sa tombe dans le vieux cimetière de St Maurice ?

Sur la commune de St Maurice existait un hameau : « les Grandes Avaizes » et ce hameau, maintenant le bourg de St Edmond, se trouvait assez éloigné de St Maurice et aller à l'église imposait une bonne marche, jusqu'à 8 kms pour certains autres hameaux de cette commune.

Mr le curé Leroy était curé de St Maurice et, raconte Mme Jeanne Auclair dans « Mémoire brionnaise N° 5 » : « Une dame du hameau de Guénard vint apporter à Mr le curé une paire de poulets. Après avoir marché plus de sept kilomètres elle fit son don avant la messe et le curé la retint à déjeuner après la messe ».

Ils se mirent à parler de l'éloignement des hameaux et le curé suggéra la possibilité d'une église aux Avaizes, devant l'incrédulité de la dame : « Madame Alix, dites à vos fils d'ouvrir une souscription, moi, je donne dix mille francs ».

Monsieur Joseph Auclair, alors maire de St Maurice fut chargé de diriger les travaux car ils avaient trouvé une assez jolie somme et pouvaient les commencer. Trois parcelles avaient été données par souscription, une pour l'emplacement de l'église, une pour le presbytère et une pour une maison d'école.

Les travaux commencèrent en juin 1878 et le 7 novembre, l'église était couverte. Chacun apporta sa contribution, aida à cette édification : transports de matériaux, dons de ces matériaux et, aussi dons en argent.

Le 2 juillet 1879, raconte Mme Auclair eurent lieu la bénédiction et la première messe. La tour carrée fut terminée en octobre 1879. « L'église devenait la propriété de chacun, propriété privée, gérée en société civile par un groupe nommé par M. Leroy. » La paroisse était née et se mettait sous la protection de St Edmond, en remerciement à son premier donateur Edmond Leroy.

Mais les habitants ayant oublié de demander une autorisation d'ouverture au culte l'église fut fermée jusqu'en mars 1880, malgré l'intervention de l'abbé Trossat, nouveau prêtre desservant, auprès du préfet.

On commença alors la construction du presbytère qui fut achevée en moins de trois ans avec jardin, cour et leurs clôtures.

Le curé Leroy aida encore à combler le déficit en argent et finir ainsi les travaux.

Les premiers maîtres Mr et Mme Ménétrier firent classe dans une maison du lieu. Puis vers 1895 la commune de St Maurice acquiert une maison proche de l'église et y fit construire, séparées du logement par un jardin, deux salles d'école, une pour les garçons, une pour les filles avec des cours séparées.

L'église étant considérée comme une propriété privée, lors de la séparation de l'église et de l'état lorsque le percepteur voulut faire l'inventaire, elle fut défendue en tant que telle par Mr Grangier huissier à Chauffailles et le percepteur dut se retirer.

En 1888, une demande avait été faite pour que St Edmond devienne une commune comme les autres : plan parcellaire établi par Mr Chassin géomètre à Chauffailles : plan d'ensemble de toutes les communes concernées, car venaient s'ajouter aux hameaux proches des Grandes Avaizes appartenant à St Maurice, un hameau de St Bonnet de Cray : La Rivière trop aussi éloigné de son bourg, et pour la même raison un hameau de Ligny en Brionnais : Le Foy Rolland. Le dossier fut envoyé à la préfecture mais on n'en eut aucune nouvelle.

En 1920 une demande pour l'établissement d'un cimetière avec monument aux Morts de la guerre, fut faite et reçut un avis favorable, après enquête. Il fut entièrement payé par les souscriptions des habitants, aucune subvention ne fut demandée. La parcelle de terrain sur laquelle fut construit le cimetière fut donnée par l'abbé Lorton, originaire de St Edmond. Le cimetière fut prêt en 1921 et le monument en 1925.

Donc tout était prêt pour que Saint Edmond devienne commune : une église, un presbytère, une école, et un cimetière.

Une nouvelle demande fut faite en 1929 avec une pétition et le premier tracé de 1120 ha fut refusé par certains riverains et on ramena à 1050 ha en août 1930, mais enfin le 7 septembre 1932 la loi fut votée et St Edmond devint commune.

La situation administrative de St Edmond était peu ordinaire : alors que normalement les édifices à usage public sont la propriété de la nouvelle commune, les bâtiments religieux érigés sur le territoire (église, presbytère) appartiennent à une Société civile immobilière gérée par une association paroissiale appelée aussi fabrique qui est l'ensemble des personnes nommées pour administrer les biens d'une église déterminée. Il est bien évident que c'est une grosse économie pour la commune.

L'école : Ecole à deux classes une pour les filles, une pour les garçons. L'école était déjà géminée en 1960. Plusieurs instituteurs s'y succédèrent dont les Brivet de 1961 à 1972, date à laquelle un poste fut supprimé. Elle resta avec encore une importante classe unique, jusqu'à sa suppression environ vers 1998.

Pour plus de détails voir le texte de Mme Auclair née Déal sur le n° 5 de « Mémoire brionnaise »